



## MORLAIX COMMUNAUTE

### NOMINATION DES MEMBRES DU CONSEIL PORTUAIRE DU PORT DU DIBEN

**Nous, Président de Morlaix Communauté,**

**VU** la Loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales et son article 30 relatif au transfert des ports non autonomes,

**VU** le Code des Ports maritimes et notamment le III de son article L. 601-1 rendant les communautés d'agglomération compétentes pour créer, aménager et exploiter les ports maritimes dont l'activité principale est la plaisance, et compétentes pour aménager et exploiter les ports de commerce et de pêche qui leur ont été transférés en application de la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 précitée,

**VU** la délibération du 06 décembre 2007 du Conseil Municipal de Plougasnou relative au transfert du port du Diben à Morlaix Communauté,

**VU** la délibération du 17 décembre 2007 du Conseil de Communauté de Morlaix Communauté d'approuver, à compter du 1er janvier 2008, le transfert de la compétence du port du Diben au titre de zone d'activité portuaire d'intérêt communautaire rattachée au développement économique et touristique,

**VU** le Code des Ports maritimes et notamment ses articles R 622-1 à R 622-4 relatifs à la composition du Conseil Portuaire des ports communaux,

## **ARRETE**

### **Article 1er :**

**Sont nommés Membres du Conseil Portuaire du port du Diben :**

#### **ELUS REPRESENTANTS MORLAIX COMMUNAUTE**

Président du Conseil Portuaire

M. Guy POULIQUEN, Vice-Président de Morlaix Communauté aux Équipements et à la Démarche Littoral

Suppléant

M. Jean-Claude DAVID, Conseiller Délégué de Morlaix Communauté

#### **REPRESENTANTS LE CONSEIL MUNICIPAL DE PLOUGASNOU, concessionnaire**

Titulaire – M. Yvon TANGUY, Maire

Suppléant – M. André CONSTANT, Maire-Adjoint

## REPRESENTANTS LE CONSEIL GENERAL DU FINISTERE

Titulaire – M. Jean-Luc FICHET, Conseiller Général du Canton de Lanmeur  
Suppléant -

## REPRESENTANTS LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE MORLAIX

Titulaire – M. Jacques FEUNTEUNA, Président  
Suppléant – M. Pascal GOURAIN, Directeur

## REPRESENTANTS LES PERSONNELS CONCERNES PAR LA GESTION DU PORT

### Membres de Morlaix Communauté

Titulaire - M. Loïc PRETESEILLE, Directeur Général des Services  
Suppléant - M. Pierre LEGENDRE, Chargé de mission Littoral

### Membres du personnel communal de Plougasnou

Titulaire – M. Jean-Paul PRIGENT  
Suppléant – M. Jean-Pierre THOMAS

## REPRESENTANTS LES PECHEURS DU PORT

Titulaire – M. Thierry ROLLAND  
Suppléant – M. Henri COSTIOU

## REPRESENTANTS LES USAGERS DU PORT

désignés par M. le Président de Morlaix Communauté  
au titre des services nautiques, construction, réparation, et des associations sportives et  
touristiques liées à la plaisance

Titulaire – M. Olivier TROUSSEL  
Suppléant – M. Dominique LE STRAT

Titulaire – M. Yann ROLLAND  
Suppléant – M. Éric VALLEE

Titulaire – M. Jean-Pierre MOYOU  
Suppléant – M. Jacques ORSI

## REPRESENTANTS LES USAGERS DU PORT

désignés par le Comité local des usagers permanents des installations portuaires de plaisance

Titulaire – M. Jean-Pierre GUIVARCH  
Suppléant – M. Yann BÉVOUT

Titulaire – M. Marcel JACOB  
Suppléant – M. Daniel LE QUERREC

Titulaire – M. Michel ROLLAND  
Suppléant – M. Bernard CHOQUER

**Article 2 :**

M. le Président de Morlaix Communauté

M. le Directeur Général des Services de Morlaix Communauté

Sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à chacun des membres du Conseil Portuaire.

Fait à Morlaix, le lundi 15 mars 2010

**Yvon HERVE**

*Président de Morlaix Communauté*



**MORLAIX**  
**communauté**  
BRO MONTROUILLÉ

